

RCS : LIMOGES Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00141 Numéro SIREN : 325 260 008 Nom ou dénomination : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'ASSISTANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2022 sous le numéro de dépôt 7003



N° 11937*03

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

D.G.I. N° 2050

1

S D A FOLLES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise :

FOLLES

Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* :

32 526 000 800 017

Code APE :

Déclaration souscrite en €		31/05/2021			31/05/2020	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			0	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	0	
		Frais de recherche et de développement*	AD	AE	0	
		Concession, brevets et droits similaire	AF	AG	0	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	0	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	0	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	0	
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	0
	Constructions		AP	AQ	0	
	Installations techniques, matériels et outillage industriels		AR	AS	0	
	Autres immobilisations corporelles		AT	AU	10 004	0
	Immobilisations en cours		AV	AW	0	
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		AX	AY	0	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées par mise en équivalence	CS	CT	0	
		Autres participations	CU	CV	20 000	1 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	0	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	0	
		Prêts	BF	BG	0	
Autres immobilisations financières*		BH	BI	0		
TOTAL (II)		BJ	BK	31 004	1 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	0	
		En cours de production de biens	BN	BO	0	
		En cours de production de services	BP	BQ	0	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	0	
		Marchandises	BT	BU	0	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	0	
		Clients et comptes rattachés* (3)	BX	BY	185 072	149 072
		Autres créances (3)	BZ	CA	197 603	225 603
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	0	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	0	
		Disponibilités	CF	CG	33 243	34 721
	COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH	CI	0	
		TOTAL (III)	CJ	CK	415 918	409 396
Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)		CL		0		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		0		
Ecart de conversion actif* (VI)		CN		0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	30 004	416 918	410 396
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an		(3) Part à plus d'un an		
CP		CP		CR		
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		
				Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 11937 * 03

2

BILAN - PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051

1

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		S D A FOLLES		
(Ne pas reporter le montant des centimes)*		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé.....)	DA	38 112	38 112
	Primes d'émission, de fusion, d'apports,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 811	3 811
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) ☐ B1 ☐	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)* ☐ EJ ☐	DG	8 952	8 952
	Report à nouveau	DH	158 960	158 648
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	210	312
	Subvention d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK	45 000	45 000
	TOTAL (I)		DL	255 045
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR	0	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) ☐ EI ☐	DV	81 445	81 445
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 975	16 975
	Dettes fiscales et sociales dont IS 19N = IS 19N-1 =	DY	36 452	30 452
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	27 000	27 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	161 872	155 872
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	416 917	410 707
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	EF		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	EG		
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EH		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EF		
	(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EG		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10167 * 05

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I. N° 2052 1

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SDA Folles 2020-2021					
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	0
	Production vendue biens*	FD		FE		FF	0
	services*	FG	15 000	FH		FI	15 000
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	15 000	FK	0	FL	15 000
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subvention d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (8)					FP	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	15 000
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	13 917
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	442
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :		- dotations aux amortissements*		GA	
				- dotations aux provisions *		GB	
		- sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	
		- Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 917
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 083
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	0
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	873
	Différence négative de change					GS	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	873
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-873
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)						GW	210

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 65A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

SDA Foies 2020 2021

		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0 0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (8bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0 0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	0 0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)		HL	15 000 15 000
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		HM	14 790 14 688
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	210 312
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) produits de locations immobilières	HY	
	(2) produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) - crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) - crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(8bis) Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 Obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10169 * 05

5

IMMOBILISATIONS

D.G.I. N° 2054

1

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

SAS SDA 2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Conseils et autres opérations pratiquées au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développements	TOTAL I	KA		KB		KC
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	KM		KN		KO
		Installations générales, agencements et aménagts.*	KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		KS		KT		KU
		Installations générales, agencements et aménagts.*	KV		KW		KX
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	LB	10 004	LC		LD
		Emballages récupérables et divers	LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
FINANCIERES	Avances et acomptes		LK		LL		LM
		TOTAL III	LN	10 004	LO	0	LP 0
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U	21 000	8V		8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V
		TOTAL IV	LQ	21 000	LR	0	LS 0
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG	31 004	OH	0	OJ 0

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste	par cession à des tiers ou mises hors services ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et développement	TOTAL I		LT		LU	0	1W	
	Autres postes d'immobilisation incorporelles	TOTAL II		LV		LW	0	1X	
CORPORELLES	Terrains			LX		LY	0	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		MA		MB	0	MC	
		Sur sol d'autrui		MD		ME	0	MF	
		Inst. gales. Agencts. et am. des constructions		MG		MH	0	MI	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels			MJ		MK	0	ML	
		Inst. gales. Agencts. et aménagents divers		MM		MN	0	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		MP		MQ	0	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		MS		MT	10 004	MU	
		Emballages récupérables et divers*		MV		MW	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	0	NB	
FINANCIERES	Avances et acomptes	NC		ND		NE	0	NF	
		TOTAL III	0	NG	0	NH	10 004	NI	0
	Participations évaluées par mise en équivalence			OU		OV	0	OW	
	Autres participations			OX		OY	21 000	OZ	
	Autres titres immobilisés			2B		2C	0	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			2E		2F	0	2G	
		TOTAL IV	0	NJ	0	NK	21 000	2H	0
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	OK	0	OL	31 004	OM	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10172*05

6

AMORTISSEMENTS

D.G.I. N° 2055

1

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS SDA 2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I	PA		PB		PC		PD	0
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE		PF		PG		PH	0
Terrains			PI		PJ		PK		PL	0
Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ	0
Constructions			PR		PS		PT		PU	0
Sur sol d'autrui			PV		PW		PX		PY	0
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PZ		QA		QB		QC	0
Installations techniques, matériel et outillages industriels			QD		QE		QF		QG	0
Inst. générales, agencements et aménagements divers			QH		QI		QJ		QK	0
Autres immobilisations corporelles			QL	10 004	QM		QN		QO	10 004
Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	10 004	QM		QN		QO	10 004
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT	0
TOTAL			QU	10 004	QV	0	QW	0	QX	10 004
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	10 004	OP	0	OQ	0	OR	10 004

CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				CADRE C		MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais d'établissement et recherche		TOTAL I	QY		2J		2K		2L		2M
Immob. Incorporelles		TOTAL II	QZ		2N		2P		2R		2S
Terrains			RA		RB		RC		2T		2U
Constructions			RD		RE		RF		2V		2W
Sur sol propre			RD		RE		RF		2V		2W
Sur sol d'autrui			RG		RH		RI		2X		2Y
Instal.gales., agenc.et amt.			RJ		RK		RL		2Z		3A
Inst. Techniques mat. Et outillage			RM		RN		RO		3B		3C
Autres immobilisations corporelles			RP		RQ		RR		3D		3E
Inst. Gales, agenc, amt.			RP		RQ		RR		3D		3E
Matériel transport			RS		RT		RU		3F		3G
Mat. Bureau et info, mob.			RV		RW		RX		3H		3J
Emballages récup. Et divers			RY		RZ		SA		3K		3L
TOTAL III			SB	0	SC	0	SD	0	SE	0	SF
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			SG	0	SH	0	SJ	0	SK	0	SL

CADRE D		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices										SM		SN	0
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10949*03

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

D.G.I. N° 2056 1

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS SDA 2021

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice*		
Provisions réglementées	Provisions pour réconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	0	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	0	
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI	0	
	Provisions pour fluctuation des cours	3W		TJ		TK		TL	0	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	0	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992	IA		IB		IC		ID	0	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992	IE		IF		IG		IH	0	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	0	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	0	
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	0	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	0	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	0	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	0	
	Provisions pour perte de change	4T		4U		4V		4W	0	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	0	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	0	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	0	
	Provisions pour grosses réparations	5L		5M		5N		5P	0	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	0	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	45 000	5W		5X		5Y	45 000	
TOTAL II	5Z	45 000	TV	0	TW	0	TX	45 000		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	0
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	0
		- titres mis en équivalence	6I		6J		6K		6L	0
		- titres de participation	9U	20 000	9V		9W		9X	20 000
		- autres immobilisations financières	6G		6H		6I		6J	0
	Sur stocks et en-cours	6N		6P		6R		6S	0	
	Sur comptes clients	6I		6U		6V		6W	0	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y		6Z		7A	0	
	TOTAL III	7B	20 000	TY	0	TZ	0	UA	20 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	65 000	UB	0	UC	0	UD	65 000	
Dont dotations reprises et		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être vérifiées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10950 * 03

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***D.G.I. N° 2057 **1**

SAS SDA 2021

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX	185072		185072				
	Créances représentative de titres prêtés * Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	UQ							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Impôts sur les bénéfices	VM							
	Etat et autres collectivités publiques	VB	4269		4269				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	4251		4251				
	Divers	VP	160		160				
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	188922		188922				
	Charges constatées d'avance	VS							
	TOTAUX	VT	382 674		382 674		0		
RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut (1)		A 1 an au plus (2)		A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)		A plus de 5 ans (4)	
RENOIS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG									
	à 1 an maximum à l'origine	VH									
	à plus d'1 an à l'origine										
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	8A	81445		81445						
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	16975		16975						
	Personnel et comptes rattachés	8C									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	9773		9773						
	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Etat et autres collectivités publiques	VW	26679		26679						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
	Groupe et associés (2)	VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	27 000		27 000							
Dettes représentatives de titres empruntés *	SZ										
Produits constatés d'avance	8L										
TOTAUX	VY	161 872		161 872		0		0			
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SDA 2021		30/05/2014	
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail { de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) de son conjoint } moins part déductible* à réintégrer :	WA	210
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WB	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I. *	WD	
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*	WF	
	Amendes et pénalités (nature :	WG	
	Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle (entreprises à l'IS)*	WI	
	Quote-part dans les bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*	WJ	
	Moins-values nettes à long terme	WK	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions	WL	
		WM	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		WN	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé (dont : intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.))	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW	WO
TOTAL I		XR	
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*		WQ	
Provisions et charges à payer non déductibles ; antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice		WR	210
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 19 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)* - imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs WX } imputées sur les A.R.D. (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8P) WY	WS	
	Fraction des plus-values nettes à court terme dont l'imposition est différée*	WT	
	Régime des sociétés mères et filiales * (quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)	WU	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :	WV	
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les départements et territoires d'Outre-mer*	WW	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*	WB	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations (entreprises nouvelles* SX) Zone d'entreprises* (activité exonérée) (art. 208 quinquies) SY	WZ	
	Zone franche corse (art. 44 décies) OT Zone franche urbaine (art. 44 octies) OV entreprises en difficulté (art. 44 septies) XC	XA	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)	XY	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dérogée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS))		XS	
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables et des amortissements réputés différés : { Bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI	210	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)	XJ		
Amortissements réputés différés créés au titre de l'exercice (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8S)*	XK		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) (à détailler au tableau 2058-B, cadre I-A, lignes XU à YF)	XL		210
Amortissements réputés différés imputés à la clôture de l'exercice (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8R)	XM		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A
PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise : SAS SDA 2021

I. SUIVI DES DÉFICITS ORDINAIRES ET DES AMORTISSEMENTS REPUTÉS DIFFÉRÉS

A - Déficit ordinaires : déficits reportables autres que ceux correspondant à des amortissements réputés différés en période déficitaire.

	Date de clôture des 5 derniers exercices 1	Déficits imputables 2	Déficits imputés (ligne XL du 2058-A) (1) 3	Déficits reportables col. 2 - col. 3 4
N-5		XT	XU	
N-4		XV	XW	XX 0
N-3	31/05/2017	XY 392	XZ	YA 392
N-2	31/05/2018	YB 5 058	YC	YD 5 058
N-1	31/05/2019	YE 1 555	YF	YG 1 555
TOTAL		YH 7 005	YI 0	

(1) Et, le cas échéant, ligne WX du 2058-A.

Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)* YJ 0

TOTAL des déficits restant à reporter (lignes XX à YJ) YK 7 005

B - Amortissements réputés différés

Dotations de l'exercice susceptibles d'être admises au régime des amortissements réputés différés 8N

Amortissements réputés différés reportables au titres des exercices antérieurs YL

Imputations opérées à la
clôture de l'exercice

{ sur la plus-value nette à long terme (tableau 2058 - A ligne WY)
sur le résultat de l'exercice (tableau 2058 - A ligne XM)

8P 0

8R 210

Amortissement réputés différés, créés au titre de l'exercice (tableau 2058 - A ligne XK) * 8S 0

Amortissements réputés différés restant à reporter * YM

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI * ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciations *

9D

9E

9F

9G

9H

9I

Charges à payer *

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9Q

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

0

YO

0

à reporter au tableau 2058 - A :

↓
ligne WI

↓
ligne WU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10953*03

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET
RENSEIGNEMENTS DIVERS**

D.G.I N° 2058-C

1

Formulaire obligatoire (article 53A du
Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise SAS SDA 2021

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		OC		
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie		OD		
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)				
		Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	0	OE	
	TOTAL I		OF		
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB		
		- Réserve spéciale des plus-values à long terme	ZC		
		- Autres réserves	ZD		
		- Réserve spéciale avant incorporation au capital (art. 219-I-f)*	A5		
	Dividendes	ZE			
	Autres répartitions	ZF			
	Report à nouveau	ZG			
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL	ZH	0

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	XQ			
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	4500		5625
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV			
	- Autres comptes	ST	9417		7727
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052	ZJ	13917		13 352
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *	YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z			442
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	3 000		3000
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ			
		ZA			
DIVERS	- Montant de l'avoir fiscal imputé sur l'impôt sur les sociétés et correspondant aux dividendes perçus*	OB			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 ou modèle 2462)	OS			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		plus-values à 19 %	JB Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		plus-values à 19 %	JE Imputations
	Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe	JG		Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale	JH N° de SIRET de la société mère JJ
	- numéro de centre de gestion agréé*	XP			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis) handicapés	YP			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société.	ZK		%	%
	- Filiales et participations La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration. Si absence de filiales et participations, cocher 0. Si présence de filiales et participations, cocher 1.	ZR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10179*03

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

D.G.I. N° 2059 - A

1

Formulaire obligatoire (article 53A du
Code général des impôts).

SAS SDA 2021

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations* relevant du taux de 16 ou 19 %	1					0
	2					0
	3					0
	4					0
	5					0
	6					0
	7					0
	8					0
	9					0
	10					0
	11					0
	12					0

B - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES RÉALISÉESQualification fiscale des plus et moins values
réalisées*

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (report de la colonne 1)		Valeur résiduelle (report de la colonne 6)	Prix de vente *	Montant global de la plus- value ou de la moins value	COURT TERME	LONG TERME
7		8	9	10	11	12
I - Immobilisations* relevant du taux de 16 ou 19 %	1 0	0		0		
	2 0	0		0		
	3 0	0		0		
	4 0	0		0		
	5 0	0		0		
	6 0	0		0		
	7 0	0		0		
	8 0	0		0		
	9 0	0		0		
	10 0	0		0		
	11 0	0		0		
	12 0	0		0		

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés				+	
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés				+	
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale				+	
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée				+	
17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans *					+
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus et moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					+
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus et moins-values à long terme					-
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				+	+

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 11)

0

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 12)

(A)

(B)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10955

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERMED.G.I. N° 2059 - C **2**Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS SDA 2021

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19% (1) ou 16% (2).

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession des éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values à long-terme en application des dispositions de l'article 219 I-a quater du CGI (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
1	2	3	4
Moins-values nettes 2002			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) 2001			0
2000			0
1999			0
1998			0
1997			0
1996			0
1995			0
1994			0
1993			0
1992			0

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables au taux de 19%	Imputations sur le résultat (3) de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
	à 19 %, 18 %	à 19 %, 18 % et imputables sur le résultat de l'exercice en application du 2e alinéa de l'article 219 I-a quater			
1	3	4	5	6	7
Moins-values nettes 2002					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) 2001					
2000					
1999					
1998					
1997					
1996					
1995					
1994					
1993					
1992					

(3) Les moins-values antérieures aux cessions d'éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values en application des dispositions de l'article 219 I-a quater du CGI peuvent s'imputer sur le résultat dans certaines limites (BOI 4 B-1-97)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2017

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SDA 2021</u>					Néant ☒				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N									
					Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
					taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)					1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice					2				
TOTAL (lignes 1 et 2)					3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés				4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés				5				
TOTAL (lignes 4 et 5)					6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)					7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)									
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤					
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SDA		Neant ☒	
Exercice ouvert le : 01/06/2020		et clos le : 31/05/2021	
		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		OA	
Production vendue - Biens		OB	
Production vendue - Services		OC	
Production stockée		OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH	
Transferts de charges restructurées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL I		OM	
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON	
Variation de stocks (marchandises)		OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
TOTAL 2		OJ	
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL I - TOTAL 2	
		OG	
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	
Période de référence	GY		
		OZ	
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ, des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OI.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

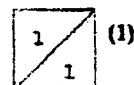
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/05/2021

N° SIRET 3 2 5 2 6 0 0 0 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SDA

ADRESSE (voie) Le Bourg

CODE POSTAL 87250

VILLE FOLLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formulaires obligatoires
(art. 14 de l'ann. III de la C.03.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/05/2021

N° SIRET 3 2 5 2 6 0 0 0 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SDA

ADRESSE (voie) Le Bourg

CODE POSTAL 87250

VILLE FOLLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

S.D.A

Société de développement et d'Assistance

Au Capital de 38 112 euros

Siege social : FOLLES 87250 BESSINES

325 260 R C S LIMOGES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un ,le 31 octobre à 15 heures, les héritiers des actions de l'associé majoritaire de la société dénommée « SDA » SA , au capital de 38112 euros, dont le siège est sis : Folles 87250 Bessines, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de LIMOGES sous le numéro siren 325 260 008,se sont réunis en assemblée générale au siège sociale sur simple convocation verbale, sans formalité.

Sont présents : l'indivision AUCLERC, à savoir :

- Madame Marie-José AUCLERC, née le 23/08/1948 à ESTREES (59)
- Monsieur Martial AUCLERC, né le 7/08/1978, à LIMOGES (87)
- Madame Aurélie AUCLERC, née le 16 mars 1980 à ORLEANS (45)
- Madame Amandine AUCLERC , née le 23 janvier 1983 à LIMOGES (87)
- Madame Apolline AUCLERC , née le 1^{er} mai 1985 à LIMOGES (87)

Ainsi que Monsieur Claude MENEURET , Président du conseil d'Administration de SDA

L'assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions statutaires est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance et met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée générale.

Le président déclare que le texte des résolutions proposées établi pour être présenté à l'assemblée ainsi que toutes les autres pièces nécessaires à l'information des associés , ont été tenus à leur disposition au siège social ou ils ont eu la faculté en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée générale lui donne donc acte de cette déclaration.

CT JA M.A AA JB AA

Puis il rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

--Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2021

-Affectation du résultat de l'exercice.

-Délégation de signatures sur les comptes bancaires en particulier Banque Tarneaud , suite au décès de Monsieur Auclerc Daniel seul signataire à Madame Auclerc Marie-josé et Monsieur Menuret Claude.

-Conventions visées à l'article L.223-19 du code du commerce.

-Délégations de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2021 , tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte conformément à l'article 223 quater du Code générale des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2021 s'élevant à 210 euros de la manière suivante.

Bénéfice de l'exercice	210 euros
------------------------	-----------

Au compte « report à nouveau »	210 euros
--------------------------------	-----------

S'élevant ainsi à 159 170 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CM AA M. A AA JL AA

TROISIEME RESOLUTION.

L'Assemblée Générale approuve la demande de signatures sur les comptes bancaires de Madame Marie-José Auclerc et de Monsieur Claude Menuret et les autorises de faire les démarches nécessaires auprès des banque et en particulier Banque Tarneaud ; le décès de Monsieur Auclerc seul signataire bloquant les mouvements.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare qu'aucune convention visée à l'article L.2233-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

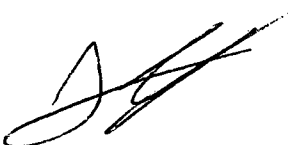
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés et le Président du Conseil d'Administration.

L'INDIVISION AUCLERC

Monsieur Martial AUCLERC



Madame Marie-josé AUCLERC



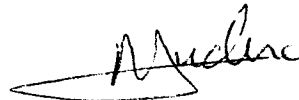
Madame Apolline AUCLERC



Madame Amandine AUCLERC



Madame Aurélie AUCLERC



Le Président du Conseil d'Administration

Claude Menuret

